

**Du respect pour nos professions,
une réelle ambition pour nos collèges et nos lycées.**

Toutes et tous en grève le 1^{er} décembre

La rentrée 2021 : des moyens insuffisants

1 800 suppressions d'emplois prévues pour la rentrée 2021 dans le Second degré alors que les effectifs continuent d'augmenter.

Depuis 2017, alors que 49 000 d'élèves de plus ont été accueillis dans le Second degré, c'est -5 690 emplois d'enseignants.

Le SNES-FSU exige :

- Le recrutement d'enseignants.
- Le renforcement des vies scolaires par le recrutement de CPE et d'AED.
- Un plan de titularisation d'ampleur pour résorber la précarité.
- Davantage d'agents territoriaux mis à disposition par les collectivités territoriales.

Un protocole sanitaire insuffisant et renvoyé au local

Après l'effet d'annonce sur le lycée, ni cadre ni moyens supplémentaires ne sont donnés. Charge aux établissements de faire ces aménagements.

Cette situation ne peut que renforcer les inégalités scolaires.

De leur côté, les collèges sont totalement exclus du discours du Ministre et du Premier ministre, quel mépris !

Le SNES-FSU revendique :

- Un véritable cadrage national.
- La mise en place d'un protocole sanitaire renforcé dans les collèges et les lycées, passant par des groupes à effectifs réduits.
- Une organisation qui ne conduise pas à faire deux journées de travail en une (présentiel/distanciel).
- Un aménagement des programmes et des épreuves, permettant une véritable liberté pédagogique.

**ENSEMBLE, RENDONS VISIBLE NOTRE COLÈRE
CONTRE CE QUE LE MINISTRE FAIT À L'ÉCOLE !**

Toutes et tous en grève le mardi 1^{er} décembre



**Du respect pour nos professions,
une réelle ambition pour nos collèges et nos lycées.**

Toutes et tous en grève le 1er décembre

Une revalorisation fantôme

Blanquer janvier 2020 : « **une revalorisation historique** ».

⇒ Novembre 2020 : **69 % des professeurs titulaires ne seront donc pas augmentés en 2021.**

Pour les heureux élus les sommes sont dérisoires : le Ministre prévoit pour un professeur certifié au 5^{ème} échelon une augmentation 49,83 € nets par mois. Rien que pour rattraper l'effet de l'inflation, il faudrait une augmentation de 234 € par mois pour un certifié au 5^{ème} échelon. **Quel mépris !**

Le SNES-FSU revendique :

- Une augmentation immédiate des traitements pour tous.
- La fin du gel du point d'indice.
- Des mesures de rattrapages sans aucune contrepartie.

La remise en cause de l'Éducation prioritaire

Une nouvelle fois par voie de presse le Gouvernement dévoile enfin sa conception de la démocratisation de l'enseignement en programmant **la fin des REP avec une logique de contractualisation des établissements en opposition complète avec le principe d'Éducation nationale.**

Le SNES-FSU exige au contraire une relance ambitieuse de l'Éducation prioritaire, qui passe par :

- Davantage de moyens pour répondre aux écarts sociaux qui n'ont cessé de se creuser ces dernières années.
- Une carte de l'Éducation prioritaire élargie comprenant les lycées.
- La généralisation du principe de la pondération et de l'indemnité revalorisée REP+ à l'ensemble des personnels de l'éducation prioritaire.

Dernière minute : Jusqu'où va l'indécence ?

Blanquer nous invite à un Colloque scientifique « Quels professeurs au XXI^{ème} siècle ? » le mardi 1^{er} décembre. Il veut ainsi une nouvelle fois mettre en scène ses annonces sur ce que devrait être selon lui le « professeur du XXI^{ème} siècle ». Et il ose s'interroger : « Comment promouvoir un environnement garantissant la reconnaissance, la coopération et le bien-être au travail ? ».

⇒ **Apportons-lui nos réponses et mettons-nous en grève ce jour-là !**